

**Zeitschrift:** Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts jurassiens

**Band:** 51 (1980)

**Heft:** 12: Bonne année

**Artikel:** Inauguration d'un nouveau tronçon de la route du Taubenloch

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-824628>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

naire dans le courant du premier trimestre 1981 pour: discuter et adopter les conclusions du rapport de la Commission de restructuration, adopter les propositions de financement de l'ADIJ et nommer le président central, les membres du Comité central et les membres de la Commission de vérification des comptes.

Au terme de l'assemblée, le vice-président de l'ADIJ, M. Rémy Berdat, maire de Moutier, a

donné connaissance de la lettre de démission pour des raisons familiales et de santé du président Frédéric Savoye. C'est et aussi en raison de son âge que M. Savoye quitte cette présidence qu'il occupe depuis 1973. Il a souhaité que les restructurations de la grande Association jurassienne lui permette de rester utile et efficace. M. Berdat quant à lui a souhaité que l'ADIJ puisse rester un trait d'union entre les gens de ce pays.

## Inauguration d'un nouveau tronçon de la route du Taubenloch

L'inauguration, d'un nouveau tronçon de la route du Taubenloch (T6), qui relie Bienne au Jura bernois, a fourni l'occasion au conseiller d'Etat Gotthelf Bürki, Directeur des travaux publics du canton de Berne, de prendre clairement position au sujet de la «Transjurane». Ainsi qu'il l'a déclaré lors de l'ouverture au trafic de cette nouvelle section de route, le tronçon Moutier - Bienne de la T6 constitue, pour le canton de Berne, un élément indispensable d'une voie routière transjurane.

Il aura fallu près de cinq ans pour réaliser la troisième étape de la nouvelle route du Taubenloch, qui va du raccordement de Péry - La Heutte au semi-raccordement avec la route de Reuchenette sur Bienne. Ce tronçon atteint une longueur de 4,4 km. et permet au trafic en provenance du Jura de descendre vers Bienne tandis que le trafic qui emprunte cette route pour monter de Bienne au Jura passe par l'ancienne route du Taubenloch, déjà assainie auparavant. Ainsi, le trafic montant et le trafic descendant s'écoulent sur les deux versants de la vallée. La nouvelle section de route, large de 7 m. 50, présente deux pistes; elle comprend trois tunnels et a coûté au total 61 millions de francs.

L'élargissement du goulet d'étranglement du Taubenloch a été entrepris en 1968; il sera suivi d'abord de travaux complémentaires sur l'ancienne route jusqu'à Péry - La Heutte. Il

faudra, avant leur achèvement, décider où percer le tunnel qui reliera le Vallon de Saint-Imier à la Vallée de Tavannes. Le but visé est d'élargir la T6 jusqu'à Moutier et plus tard jusqu'à la frontière du canton. Lors de la remise au trafic au nouveau tronçon, le conseiller d'Etat Bürki a clairement laissé entendre que l'amélioration des communications avec le Jura bernois revêt une importance capitale pour le canton de Berne. La construction et l'entretien de routes à grande capacité font partie des tâches premières de l'Etat, en particulier là où la nature elle-même n'a pas aménagé d'accès naturel. M. Bürki a en outre précisé que, pour faire avancer rapidement les travaux, le canton de Berne vient de réitérer sa demande auprès des autorités fédérales d'intégrer ce tronçon au réseau des routes nationales en tant que partie d'une future «Transjurane». Accroître l'importance de cet axe de communication a été depuis longtemps une constante de la politique du canton de Berne; nous ne nous en écarterons pas d'un pouce», a souligné le Directeur des travaux publics du canton de Berne. Si la Confédération est disposée à prendre à sa charge, en plus, l'agrandissement de la route principale T 30 Moutier - Gänsbrunnen - Cœnsingen, le canton de Berne ne s'y opposera aucunement. Mais la construction du tronçon Moutier - Bienne a la priorité, a-t-il conclu. (oid)

# Extraits du rapport technique

## 1. Généralités

La T6, conduisant du Grimsel jusqu'au Jura, en passant par la Ville Fédérale, est souvent appelée la colonne vertébrale du canton de Berne.

Le tronçon Bienne-Sonceboz constitue, sur une distance de 70 km. entre la Vue-des-Alpes et la cluse de Balsthal, la seule liaison praticable toute l'année entre le plateau et le Jura.

La forte augmentation du trafic routier durant les années 50 et 60 avait fait de l'étroite artère du Taubenloch reliant Bienne à Sonceboz un véritable goulot d'étranglement. C'est la raison pour laquelle la modernisation de ce tronçon de route fut finalement entreprise.

## 2. 1<sup>re</sup> étape de construction

La construction de 3 tunnels courts durant les années 1968-1970 sur le tronçon compris entre le Taubenloch et Rondchâtel a permis d'obtenir un tracé notablement plus tendu de la route existante.

## 3. II<sup>e</sup> étape de construction

La construction de la II<sup>e</sup> étape, longue de 2 km. environ, a eu lieu entre 1970 et 1974.

Ces travaux comprenaient la réalisation de l'autoroute à 4 pistes entre le Marais de Boujean (raccordement prévu à la N5) et le Taubenloch (semi-raccordement route de Reuchenette).

## 4. III<sup>e</sup> étape de construction

Le 28 octobre 1980, après des travaux qui ont duré en gros 5 ans, la III<sup>e</sup> étape de construction de la route du Taubenloch T6 a pu être remise aux usagers.

Elle comprend principalement le tracé (Jura-Bienne) dans la vallée entre Péry et La Heutte, et le semi-raccordement de la route de Reuchenette, couvrant en tout une longueur de 4,4 km.

Dès lors que le trafic montant (en sens Bienne-Jura) peut emprunter l'actuelle route du Taubenloch après l'ouverture à la circulation de la troisième étape de construction, il existe dorénavant un axe de trafic à sens séparés avec deux pistes dans chaque sens,

jusque dans les environs de Péry - La Heutte. Des raccordements intermédiaires au nouveau tronçon se trouvent à Frinvillier et près de Rondchâtel.

Avec le raccordement de Frinvillier, le trafic venant d'Orvin et de Vauffelin peut être débité sur la route du Taubenloch, tandis que le deuxième raccordement assure la desserte des deux complexes industriels de la région (Cimenterie de Reuchenette et Fabrique de pâte de bois de Rondchâtel).

La III<sup>e</sup> étape de construction correspond à la réalisation d'une chaussée dont le profil normal a été porté à une largeur de 7,5 m., dotée de deux pistes. Pour des raisons de topographie et de coût, il a fallu renoncer à l'établissement d'une bande d'arrêt d'urgence. Afin de tenir compte du trafic de deux-roues sur cette route, la piste extérieure a été construite 50 cm. plus large que la piste intérieure.

Tandis que des revêtements en béton ont été choisis dans les 3 tunnels pour des raisons d'éclairage avant tout, (exécution: consortium Walo Bertschinger et Brun frères), des revêtements noirs ont été utilisés sur les ouvrages d'art et les tronçons ouverts, (exécution: Entreprises Marti SA, Berne, Stettler SA, Bienne, Imperiali + Co., SA, Büren sur l'Aar, Bezzola SA, Bienne).

En vertu des conditions topographiques, l'exécution de la III<sup>e</sup> étape de construction a été subdivisée en divers lots de travaux dont chacun avait fait l'objet d'un appel d'offres et d'une adjudication séparée.

A côté de ces lots principaux de travaux, divers chantiers de moindre importance, tels que des séparateurs d'huile, des sous-routes etc., ont été exécutés par des entreprises locales. Les installations électriques dans les tunnels et sur les tronçons ouverts ont été réalisées par les entreprises Belma SA, Nidau, Jakob SA, Bienne et le Consortium des Installateurs électriciens du Jura bernois.

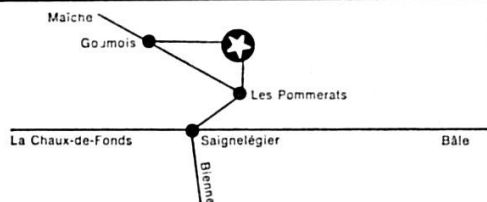
L'étude et l'établissement du projet ainsi que la direction des travaux du tracé principal ont été confiés au bureau d'ingénieurs Suisselectra, Bienne. Les ouvrages d'art ont été réalisés par divers bureaux d'ingénieurs possédant l'expérience requise.

# Bons hôtels et restaurants du Jura

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements  
ci-dessous et les recommander à vos amis

<b>BONCOURT</b>	<b>HÔTEL-RESTAURANT LA LOCOMOTIVE</b> Salles pour sociétés - Confort	L. Gatherat <b>066 75 56 63</b>
<b>DELÉMONT</b>	<b>HÔTEL DE LA BONNE-AUBERGE</b> Votre relais gastronomique au cœur de la vieille ville - Chambres tout confort Ouvert de mars à décembre	Famille W. Courto <b>066 22 17 58</b>
<b>DELÉMONT</b>	<b>BUFFET DE LA GARE</b> Relais gastronomique Salles pour banquets et sociétés	Famille P. Di Giovanni <b>066 22 12 88</b>
<b>DELÉMONT</b>	<b>HÔTEL DU MIDI</b> Cuisine soignée - Chambres tout confort Salles pour banquets et sociétés	Roland Broggi <b>066 22 17 77</b>
<b>DEVELIER</b>	<b>HÔTEL DU CERF</b> Cuisine jurassienne - Chambres - Salles	Charly Chappuis <b>066 22 15 14</b>
<b>GLOVELIER</b>	<b>RESTAURANT DE LA POSTE</b> Salles pour banquets, noces, sociétés - Deux salles à manger accueillantes Bien situé au cœur du Jura	Fam. M. Mahon- Jeanguenat <b>066 56 72 21</b>
<b>MOUTIER</b>	<b>HÔTEL OASIS</b> Chambres et restauration de 1 <sup>re</sup> classe Salles pour banquets de 30 à 120 personnes	Mme L. Lötscher <b>032 93 41 61</b>
<b>MOUTIER</b>	<b>HÔTEL SUISSE</b> Rénové - Grandes salles - Chambres tout confort	Famille José Brioschi <b>032 93 10 37</b>
<b>MOUTIER</b>	<b>CASA D'ITALIA</b> Restaurant - Bar - Gril - Pizzeria	<b>032 93 40 38</b>

1862



## HOTEL-RESTAURANT MOULIN-JEANNOTTAT

Truites aux fines herbes  
 Pain de ménage cuit au four à bois  
 Dortoirs pour groupes  
 Famille P. Dubail-Girard  
 Tél. 039 51 13 15

<b>PORRENTRUY</b>	<b>HÔTEL TERMINUS</b>  Hôtel avec douches - Bains - Lift Restaurant français - Bar-discothèque - Salle de conférence	L. Corisello- Schär <b>066 66 33 71</b>
<b>REUCHENETTE</b>	<b>HÔTEL DE LA TRUITE</b>  Découvrez le charme de cette hostellerie - Salles pour mariages et banquets - Cham- bres - Salle de conférence pour 30 pers.	Nicklaus Kalbermatten <b>032 96 14 10</b>
<b>SAIGNELÉGIER</b>	<b>HÔTEL BELLEVUE</b>  Cent lits - Chambres (douche et W.-C.) Sauna - Jardin d'enfants - Locaux aména- gés pour séminaires - Tennis - Prix spé- ciaux en week-end pour skieurs de fond	Hugo Marini <b>039 51 16 20</b>
<b>SAIGNELÉGIER</b>	<b>HÔTEL DE LA GARE ET DU PARC</b>  Salles pour banquets et mariages - Cham- bres tout confort, très tranquilles	M. Jolidon- Geering <b>039 51 11 21/22</b>
<b>SAINT-IMIER</b>	<b>BUFFET DE LA GARE</b>  Grande carte - Spécialités de raclette et fondue - Salles pour sociétés, noces et banquets - Terrasse ombragée	Fam. Jean Savioz <b>039 41 20 87</b>
<b>SAINT-IMIER</b>	<b>HÔTEL DES XIII-CANTONS</b>  Relais gastronomique du Jura	C. et M. Zandonella <b>039 41 25 46</b>
<b>TAVANNES</b>	<b>HÔTEL ET RESTAURANT DE LA GARE</b>  Hôtel réputé de vieille date pour sa cuisine soignée et ses vins de choix - Petites salles pour sociétés - Parc pour autos et cars	Fam. A. Wolf- Béguelin <b>032 91 23 14</b>

(Lots 33 et 34: Schaffner + Dr. Mathys, Bienne; lot 37 b: A. Rufer, La Neuveville; lot 39 a: P. Aubry, Tavannes; lot 39 b: Chr. Zingg, Bienne).

Le coût total de la III<sup>e</sup> étape de construction, après que tous les travaux seront achevés, se soldera par 61 millions de francs en chiffres ronds. Ainsi, il sera inférieur d'environ 2,8 millions de francs au devis de 1975, grâce avant tout aux prix, qui ont été plutôt bas ces dernières années sur le marché de la construction, et au faible taux de renchérissement.

### **5. Autres travaux prévus ou en cours**

Les travaux des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> étapes sont d'ores et déjà commencés.

La 4<sup>e</sup> étape comprend la modernisation de l'actuelle route du Taubenloch jusqu'à Roudhâtel, avec le raccordement Frinvillier est, et la traversée du village de Frinvillier. L'achèvement de ces travaux prendra environ 4 années.

Autre réalisation en cours, celle de la 5<sup>e</sup> étape, avec la construction du pont de plus de 400 m. de Péry. Grâce à cet ouvrage franchissant la ligne CFF et la Suze entre la Cimenterie Vigier et Péry, le village de Péry-Reuchette sera évité par le trafic dès 1983.

La 6<sup>e</sup> étape de construction, à savoir le prolongement de la route du Taubenloch en direction de Sonceboz-Tavannes, est à l'é-

tude. Sous la direction du géologue Dr. P. Kellerhals, de Berne, une vaste opération de sondage par forages profonds a été effectuée entre La Heutte et Sonceboz en été 1980. Ces investigations ont révélé des conditions géologiques difficiles pour la construction de ce tronçon. Ainsi, les deux boyaux de tunnel près de Tournedos, au sud de Sonceboz, se trouvent en partie situés sous une immense masse de roches friables. Une autre situation problématique est rencontrée sur le tronçon ouvert, dont une section de près de 600 m. doit traverser à flanc de coteau un terrain présentant un danger prononcé d'éboulement.

Par ailleurs, des essais de coloration étendus ont été effectués dans la région Tramelan, Tavannes, Reconvilier, La Heutte, Sonceboz, afin d'en connaître le régime hydraulique. Il ressort de ces investigations que la construction d'un tunnel sous le col de Pierre-Pertuis serait extrêmement problématique, car la source de la Birse risque très fortement d'être déviée en direction du vallon de St-Imier.

Sur la base des investigations préliminaires décrites ci-dessus, des tracés de remplacement sont actuellement à l'examen.

*Bureau d'ingénieur en chef  
du III<sup>e</sup> arrondissement  
du canton de Berne*

## **En passant**

### **1. La Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie 1981 attend plus de 80 000 visiteurs professionnels du monde**

Plus de 1500 exposants, répartis sur 70 000 mètres carrés, attendront le commerce mondial de l'horlogerie-bijouterie à Bâle: du 25 avril au 4 mai 1981.

L'an passé, quelque 80 000 visiteurs professionnels ont fait le déplacement à Bâle pour examiner l'offre la plus complète qu'un continent tout entier - l'Europe, spécialisée dans cette branche - puisse présenter. A notre époque, où les nouveautés techniques et esthétiques sont produites à jet continu, une telle occasion est unique. Il est hors de doute

que les visiteurs professionnels seront plus nombreux encore en 1981.

Montres, pendules, pendulettes, bijoux, joaillerie, orfèvrerie, pièces détachées et machines pour la fabrication, articles pour la promotion, décors de vitrine, outils, fournitures et appareils pour le service après vente; tout est à Bâle. Et - caractéristique propre à cette Foire - toute cette gamme est offerte par les fabricants eux-mêmes. L'acheteur a ainsi l'accès à des collections complètes et non seulement à des sélections destinées à tel ou tel marché.